

Répertoire (NR)

Indicateurs et codes de sous-zones

Le *Répertoire* ne possède ni indicateurs, ni de codes de sous-zones; les éléments de données sont définis en fonction de leur position.

Positions de caractère

- 00-02 Étiquette
- 03-06 Longueur de la zone
- 07-11 Position de caractère de départ

DÉFINITION ET PORTÉE DES POSITIONS DE CARACTÈRE

Le *Répertoire* renferme une série d'entrées de longueur fixe, soit une entrée pour chaque élément de contrôle ou de donnée de longueur variable présente dans une notice de classification. Chaque entrée au *Répertoire* renferme douze positions de caractère et se subdivise en trois parties : l'étiquette de zone, la longueur de zone et la position du premier caractère. Le *Répertoire* occupe la position 24 et est placé immédiatement après le *Guide* au début de la notice. La longueur de zone et la position du premier caractère sont définies par le *Guide/20-23 (Clef d'enregistrement)* et comprennent respectivement 4 et 5 caractères. Comme l'étiquette de zone contient toujours 3 caractères, la longueur de la partie de l'étiquette du *Répertoire* n'est pas spécifiée dans la *Clef d'enregistrement* des entrées.

Le document *Spécifications MARC 21 pour la structure de notices, les jeux de caractères et le média d'échange* renferme de l'information plus détaillée sur la structure des entrées au *Répertoire*.

DESCRIPTION D'UNE ENTRÉE DU RÉPERTOIRE

■ POSITIONS DE CARACTÈRE

00-02 – Étiquette

La partie de l'étiquette de chaque entrée au *Répertoire* renferme trois caractères ASCII numériques ou alphabétiques ASCII en majuscules ou en minuscules, mais non les deux) qui identifient une zone associée de longueur variable.

03-06 – Longueur de la zone

La partie de la longueur de zone de chaque entrée du *Répertoire* renferme quatre caractères numériques ASCII qui précisent la longueur de la zone de longueur variable à laquelle l'entrée correspond. La longueur de zone comprend les indicateurs, les codes de sous-zones, les données et le terminateur associés à la zone. S'il y a moins de quatre chiffres pour indiquer une longueur de zone, il faut justifier le nombre à droite et entrer des zéros dans les positions inutilisées.

07-11 – Position de caractère de départ

La position de caractère de départ de chaque entrée du *Répertoire* contient cinq caractères numériques ASCII qui précisent la position du premier caractère de chaque zone de longueur variable à laquelle l'entrée correspond selon l'adresse de base des données dans les positions 12-16 du *Guide* de la notice. S'il y a moins de cinq chiffres pour indiquer la position du caractère de départ, il faut justifier le nombre à droite et entrer des zéros dans les positions inutilisées.

Répertoire

■ EXEMPLE

	<u>Étiquette</u>	<u>Longueur de la zone</u>	<u>Position de départ</u>
Entrée 1	001	0013	00000
Entrée 2	005	0016	00013
Entrée 3	008	0015	00029
Entrée 4	153	0040	00044

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Chaque entrée du *Répertoire* est générée par le système.